



## INTRODUCTION GENERALE

L'ouvrage est composé de deux discours de Rousseau, comprenant respectivement 30 pages pour le premier et 50 pages pour le second. S'agissant de réflexions de Rousseau concernant deux sujets proposés par l'Académie de Dijon, ouvrant des débats de philosophie politique, il nous a paru plus pédagogique de commenter et d'analyser ces deux discours pour en éclairer le contenu, et non d'en faire un résumé. Chaque discours sera donc traité séparément, en mettant en relief la pensée Rousseauiste, pour pouvoir être exploité par le lecteur de la manière la plus synthétique possible.

- La philosophie générale de ces discours : penser l'homme civil (autrement dit l'homme social) tel qu'il peut être, compte tenu de ce qu'il est. Toute la réflexion de philosophie politique de Rousseau, dont Le Contrat Social sera l'aboutissement, est esquissée d'abord dans son discours sur les sciences et les arts, puis dans son discours sur l'origine de l'inégalité.

C'est une pensée en mouvement, qui crée et élabore des concepts qui n'en sont encore qu'à leur ébauche, ou plutôt qu'à leur esprit (tel celui de Volonté générale que l'on retrouve développé et conceptualisé dans le Contrat social en 1762).

Enfin, pour éclairer le contexte de ces deux discours, il faudrait citer un certain nombre de penseurs Modernes tel Hobbes, Spinoza ou Montesquieu, qui s'interrogent sur les fondements des lois, du Droit et de ce qui crée ou légitime le concept de souveraineté. Il sera fait un rappel de ces notions de droit naturel et de loi naturelle dans le commentaire sur le second discours.